

## Communes mixtes de Plateau de Diesse et de Nods Commune de La Neuveville



Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé

**La Neuveville**  
Place du Marché 3 | 2520 La Neuveville  
www.laneuveville.ch

### Avis de construction

Requérant: Restaurant Le Nenuphar Sàrl, Restaurant l'Olé, M. Jean Pysniak, Chemin de St-Joux 22, 2520 La Neuveville.

Emplacement: parcelle N° 891, au lieu-dit: «Chemin de St-Joux 22», commune de La Neuveville.

Projet: installation d'une structure d'ombrage mobile et agrandissement de la terrasse existante.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: plan de protection des rives «St-Joux – Les Larrus».

Dérogation: art. 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 20 avril 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de La Neuveville. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 21 mars.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

### Avis de construction

Requérants: PPE Vignolans, Samuel Baumann, chemin des Vignolans 5, 2520 La Neuveville

Auteur du projet: Sd Ingénierie Biel-Bienne SA, rue Centrale 115 Nord, 2501 Bienne

Emplacement: Parcelle 1759, chemin des Vignolans 5, 2520 La Neuveville

Zone: Zone d'habitation 3 étages

Objet protégé: Plan d'alignement secteur Ouest

Plan d'alignement secteur Est

Constructions et dimensions: Selon plans déposés

Projet: Assainissement de la toiture

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille

officielle de l'ancien district de La Neuveville, soit du 14 mars 2025 au 14 avril 2025. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 14 mars 2025

Municipalité de La Neuveville

### Municipalité de La Neuveville

#### Attestation

Par les présentes, nous certifions que l'arrêté du Conseil municipal sur l'approbation de la révision partielle de l'ordonnance d'organisation (OO) de la Commune municipale de La Neuveville a été publié dans la feuille officielle d'avis N° 3 du 24 janvier 2025 pendant un délai de 30 jours.

Aucun recours en matière communale n'a été déposé à son encontre durant cette période. Cette révision est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

La Neuveville, le 21 mars 2025

Le Chancelier Municipal: V. Carbone

#### Terrasses – Last Friday

Selon l'art. 33, al. 2 du règlement de la police administrative, Les terrasses des établissements publics sont autorisées sur le domaine public, du 1<sup>er</sup> avril à fin octobre pour autant que les dispositions de la Loi sur l'hôtellerie et la restauration (LHR) les y autorisent et conformément à l'article 24 dudit règlement.

La Municipalité a décidé de reprendre l'organisation des Last Friday et de les inscrire à nouveau au calendrier des manifestations. La première édition de la saison se déroulera le vendredi 28 mars 2025.

Afin de permettre à chacun de profiter pleinement de la fête, la police administrative a décidé d'accorder aux restaurants la possibilité d'ouvrir leurs terrasses dès le 28 mars 2025, conformément à leurs autorisations d'exploitation respectives. La police administrative est chargée de les faire respecter.

Vendredi 28 mars 2025, entre 13 h et 23 h, toute circulation sera interdite, à la rue Beauregard, rue du Marché, rue de l'Hôpital, place de la Liberté et la rue du Collège, afin de permettre l'installation des terrasses et des stands.

Police administrative La Neuveville

**Plateau de Diesse**  
La Chaîne 2 | 2515 Prêles  
www.leplateaudediesse.ch

### Horaires 2025 - Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du:  
LUNDI AU JEUDI DE 8H À 11H30 ET DE 13H30 À 16H  
VENDREDI DE 8H À 11H30

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant:

| Jours    | Matin       | Après-midi |
|----------|-------------|------------|
| Lundi    | 8h - 12h    | 14h - 18h  |
| Mardi    | 10h - 11h30 | Fermé      |
| Mercredi | 10h - 11h30 | Fermé      |
| Jeudi    | 8h - 11h30  | 14h - 16h  |
| Vendredi | 10h - 11h30 | Fermé      |

*Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous*

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes:

Adresse postale: Commune mixte de Plateau de Diesse  
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail: info@leplateaudediesse.ch

Téléphone: 032 315 70 70

Site internet: www.leplateaudediesse.ch

En 2025, l'administration sera fermée aux dates suivantes:

| Jours    | Du       | Au       | Raison                |
|----------|----------|----------|-----------------------|
| Vendredi | 18.04.25 | -        | Vendredi Saint        |
| Lundi    | 21.04.25 | -        | Lundi de Pâques       |
| JE-VE    | 29.05.25 | 30.05.25 | Ascension             |
| Lundi    | 09.06.25 | -        | Lundi de Pentecôte    |
|          | 21.07.25 | 01.08.25 | Fermeture estivale    |
|          | 22.12.25 | 02.01.26 | Fermeture fin d'année |

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

| Lundi         | Mercredi      | Samedi     |
|---------------|---------------|------------|
| 10h30 - 11h30 | 16h30 - 18h30 | 9h - 11h30 |

Points de collecte des déchets verts  
Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

### PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES

Stationnements du 1<sup>er</sup> trimestre 2025

#### Stationnements

Diesse: Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h et 12h

Prêles: A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h30 et 14h30

Lamboing: A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h45 et 15h45

29 mars

L'administration communale

### Avis de construction

Requérant: MHL SA, Le Pavé 15, 2517 Diesse

Auteur du projet: MHL SA, Diesse

Propriétaire foncier: MHL SA, Diesse

Projet: Rénovation des fondations du cabanon, exhaussement de 90 cm fermé sur 4 cotés en lames bois, construction d'un local à vélos, parcelle N° 2354, La Chaîne 11a, village de Prêles



## Garde d'enfants à domicile CRS

Aide rapide en cas d'urgence

→ 032 329 32 77

→ [crs-berne.ch/garde-denfants](https://crs-berne.ch/garde-denfants)

Croix-Rouge suisse  
Schweizerisches Rotes Kreuz  
Canton de Berne Kanton Bern



Zone: mixte A, bâtiment digne de protection

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, **soit du 14 mars au 13 avril 2025**. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 14 mars 2025

Secrétariat communal

### Fermeture de l'administration et de la déchetterie

En raison des fêtes de Pâques, l'administration sera fermée et ne répondra pas au téléphone le vendredi 18.04.2025 et le lundi 21.04.2025.

La déchetterie de Diesse sera fermée le lundi 21 avril 2025.

En cas d'urgence **uniquement**, vous pouvez laisser un message au 079 380 91 29.

L'administration communale

### Bon de garde 2025-2026

Il est à présent possible pour les parents domiciliés dans la commune et ayant besoin d'un accueil extrafamilial pour leur(s) enfant(s) dès août 2025, de présenter une demande de bons de garde.

Les bons de garde sont destinés aux enfants d'âge préscolaire pris en charge en crèche ou chez des parents de jour et cette demande est obligatoire indépendamment de l'octroi de bons de garde.

La demande doit être présentée via la plate-forme [www.kibon.ch](http://www.kibon.ch) et une confirmation signée doit être déposée à la commune jusqu'au 30 juin 2025. Nous vous prions d'y joindre, pour contrôle et afin de pouvoir rendre une décision, les documents suivants:

- Déclaration d'impôt 2024;
- Relevé(s) de compte(s) au 31.12.2024;
- Certificat de salaire 2024;
- Contrat de travail.

En cas de délai non-respect, le début de la prise en charge sera repoussé d'un ou plusieurs mois. Nous restons à disposition pour toute demande complémentaire: [info@leplateaudediesse.ch](mailto:info@leplateaudediesse.ch) ou 032 315 70 70.

L'administration communale

### Commune Mixte De Plateau De Diesse

Aux ayants droit de vote en matière communale

### Convocation

à l'Assemblée communale du mercredi 26 mars 2025 à 19h30, à la Salle du Battoir à Diesse

### Ordre du jour

1. Cession, pour un franc symbolique, de la Buvette de Jorat (bâtiment) au Football-club La Neuveville-Lamboing
  - a) Présentation du dossier
  - b) Approbation de la cession, pour un franc symbolique, de la Buvette de Jorat (bâtiment) au Football-club de La Neuveville-Lamboing
2. Approbation du Règlement sur les pâturages communaux
  - a) Présentation du règlement
  - b) Approbation du Règlement des pâturages communaux

c) Présentation de l'ordonnance concernant les tarifs d'estivages des pâturages communaux et les tarifs des corvées (compétence du Conseil communal)

### 3. Informations du Conseil communal

### 4. Divers et imprévus

#### Informations:

Le Règlement sur les pâturages communaux est déposé publiquement au bureau communal 30 jours avant l'Assemblée communale appelée à en délibérer, soit du 21 février 2025 au 26 mars 2025.

Les autres documents se rapportant à cette assemblée sont également déposés en consultation au bureau communal pendant le même laps de temps et accessibles durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous, ainsi que sur notre site internet: [http://www.leplateaudediesse.ch/la\\_commune/assemblees\\_communales](http://www.leplateaudediesse.ch/la_commune/assemblees_communales).

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit au vote en matière communale.

Au plus tard dans les 30 jours qui suivent l'assemblée communale:

- Un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary, contre les décisions de l'assemblée communale et contre un acte législatif communal. Un recours doit être remis en 2 exemplaires. Il doit comprendre des conclusions, indiquer des faits et moyens de preuve, être motivé et signé. Les moyens de preuve à disposition doivent être joints (art. 32 LPJA).

Prêles, le 21 février 2025

### Les locations 2025 de la Bergerie du haut sont ouvertes.

La Bergerie est un lieu où le respect de l'environnement prime. C'est un bâtiment autonome, propriété de la Commune Mixte du Plateau de Diesse.



Il est possible de louer ce lieu à la journée, au week-end, à la semaine pour les écoles et y passer la nuit (dortoir mixte de 36lits). En cas d'intérêt vous pouvez contacter

M. Bourquin Raphaël au: 079/935.65.93

M<sup>me</sup> Kiener Mélanie: [bergerieduhaut@gmail.com](mailto:bergerieduhaut@gmail.com)

ou sur le site: [www.leplateaudediesse.ch/loisirs/bergeries\\_et\\_metairies](http://www.leplateaudediesse.ch/loisirs/bergeries_et_metairies) vous y trouverez les informations nécessaires.

### Recherche membres pour création d'une commission

Afin de créer une commission non-permanente pour la gestion des manifestations 2025, nous sommes à la recherche de plusieurs personnes.

- Vous souhaitez organiser divers événements listés afin d'offrir à la population des divertissements dans les trois villages?
- Envie de vous investir dans la vie de la région et d'y développer l'animation de la commune?

Il s'agit de proposer à la population les manifestations suivantes:

Chasse aux œufs  
Foire de Lamboing  
1<sup>er</sup> août  
Foire de Diesse  
Vente de sapins  
St-Nicolas

Pour ce faire, nous recherchons idéalement 7 personnes, pouvant apporter de nouvelles idées et motivées à donner un peu de son temps contre rémunération.

Toute personne intéressée peut prendre contact avec M<sup>me</sup> Anne Pasquiou Caccioppoli par mail à: [anne.pasquiou-caccioppoli@leplateaudediesse.ch](mailto:anne.pasquiou-caccioppoli@leplateaudediesse.ch)

### Ramassage des déchets verts de jardin en 2025

Les factures 2025 vont être envoyées d'ici mi-avril aux abonnés. Le prix est inchangé et se monte à Fr. 80.00 (TVA comprise).

Les personnes ne souhaitant plus bénéficier de ce service, sont priées de résilier leur abonnement par téléphone au 032 315 70 70 ou par courriel à [info@leplateaudediesse.ch](mailto:info@leplateaudediesse.ch) jusqu'au vendredi 21 mars 2025 et renvoyer la vignette verte à l'administration communale, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Les citoyens qui ne sont pas encore abonnés, peuvent commander le macaron par téléphone au 032 315 70 70 ou par courriel à [info@leplateaudediesse.ch](mailto:info@leplateaudediesse.ch). Ils le recevront à domicile avec une facture.

Il est déjà possible de déposer des déchets verts à Lamboing et à Prêles pour les abonnés, ainsi que les personnes qui auraient passé commande de la vignette 2025.

Nous rappelons que la quantité de déchets verts n'est pas limitée. Toutefois, nous comptons sur le bon sens de chacun afin de limiter leur quantité de déchets. Le gazon peut être laissé sur les pelouses ou déposé autour des arbres et arbustes de votre propriété. Les branches peuvent être brûlées, pour autant qu'elles soient sèches et que le feu ne dure pas plus d'une dizaine de minutes.

Les paysagistes ne sont pas autorisés à déposer les déchets verts même si leur client possède la vignette.

Les propriétaires utilisant les services d'un paysagiste sont priés d'informer ce dernier que les déchets verts sont à débarrasser dans le cadre de son mandat.

Des contrôles seront effectués, mais nous comptons sur le sens civique de chacun pour «jouer le jeu». Les abus nous obligeraient à instaurer des heures d'ouverture restrictives et donc défavorables à tous.

Il est à relever qu'une vignette est valable pour une propriété. Les propriétaires de plusieurs biens doivent se munir d'une vignette pour chacun d'entre eux.

Nous vous rappelons également qu'il est interdit de déposer des déchets verts le dimanche. Nous vous remercions de bien vouloir vous conformer à cette prescription, par respect pour les citoyens avoisinant les décharges.

Nous vous remercions de votre collaboration.

L'administration communale

### Chasse aux œufs de pâques

Arriverez-vous à trouver tous les œufs que notre lapin a cachés?

Pour les grands et les petits

21 Avril 2025

Halle de gym à prêles à 10h

Petite collation offerte



## Avis de construction

Requérant : Michael Peter Route de Chasseral 107, 2518 Nods

Auteur du projet : Michael Peter Route de Chasseral 107, 2518 Nods

Propriétaire foncier : Michael Peter Route de Chasseral 107, 2518 Nods

Projet : Assainissement énergétique du bâtiment : isolation périphérique avec recouvrement de crépi blanc ; remplacement de 3 fenêtres en triple vitrages et suppression des grilles de fenêtres ainsi que du bardage extérieur ; remplacement des volets en bois par des volets alu et d'un store à rouleau de couleur blanche ; installation d'une ventilation contrôlée en simple flux ; installation d'une pompe à chaleur air-eau en façade Est en remplacement de la chaudière à mazout sur RF 2257 du ban de Nods, Route de Chasseral 107

Zone : H1

Dérogation : Art. 441 al. 2 RCC, unité PàC à l'extérieur

Dimensions : Suivant plans

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plateforme eBau du canton ([www.be.ch/ebau](http://www.be.ch/ebau)).

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 21.03.2025

Administration communale

## Horaire de la déchetterie

Vous pouvez consulter l'horaire de la déchetterie sur le calendrier que chaque ménage a reçu ou par le biais du site internet (Officiel-Déchetterie-Memodéchets-Nods) ou encore au moyen de l'application « MEMODéchets » téléchargeable dans l'App Store ou sur Google Play.

## Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens de Nods ayant le droit de vote en matière communale, sont convoqués en assemblée communale le

**Mercredi 9 avril 2025 à 20h  
à la salle du Battoir**

L'ordre du jour est le suivant :

- Ouverture de l'assemblée
- Demande de crédit d'engagement pour adhésion à Charte 25, soit externalisation des prestations de services du service électrique pour un coût unique de CHF 85'600.- et des coûts annuels de CHF 52'800.-
  - Présentation
  - Approbation
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 112'400.- pour la rénovation de la station transformatrice Le Marais 1051 - parcelle 3019
  - Présentation
  - Approbation
- Communications du Conseil communal
- Divers

Remarque : Les documents se rapportant à cette Assemblée sont déposés publiquement en

consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous.

Nods, le 7 mars 2025

Conseil communal

## Déchets encombrants

La prochaine récolte des déchets encombrants aura lieu le

**5 avril 2025**

**A la déchetterie communale pendant les heures d'ouverture soit de 8h à 12h**

La taxe perçue est de 50 ct par kg ou selon estimation de notre employé communal.

Pour les objets volumineux, vous pouvez vous adresser à M. Julien Frei au N° 079 447 24 86.

Nous vous remercions par avance de tenir compte de ce qui précède et restons volontiers à votre disposition pour tout renseignement.

Administration Communale

## Indications spécifiques concernant la pose de panneaux photovoltaïques

Obligation d'annoncer les installations solaires (art. 7a DPC)

- Les maîtres d'ouvrage annoncent la construction d'installations solaires non soumises au régime du permis de construire à l'autorité de police des constructions au plus tard sept jours ouvrés avant le début des travaux par l'intermédiaire du système de transmission cantonal.
- Ils communiquent les informations suivantes :
  - l'emplacement de l'installation,
  - le type de l'installation,
  - la taille de l'installation.
- Un plan indiquant l'échelle et la direction du nord doit être joint.

Tant lors d'installations solaires soumises ou non soumises au régime du permis de construire, le maître d'ouvrage doit **annoncer la date de mise en service de son installation à la commune**. Un électricien mandaté par la commune doit pouvoir venir vérifier l'état des compteurs avant la mise en service. Le propriétaire est rendu attentif à vérifier que l'annonce se fasse correctement avec son entrepreneur.

## Travaux au cimetière

Divers travaux ont été entrepris au cimetière de Nods. La correction du chemin en gravier permettant l'accès aux corbillards, pose d'un colombarium avec création d'une allée pavée pour y accéder, réfection du chemin en pavés (est-ouest). Les travaux seront effectués en fonction de la délivrance des autorisations appropriées si besoin.

Conseil communal

## Pas de nouvelle élection complémentaire

Au vu du résultat de la dernière élection complémentaire, le Conseil communal, après mûre réflexion, a renoncé à mettre sur pied une nouvelle élection complémentaire au vu de la proximité de la fin de la législature. D'ici fin 2025, le Conseil communal fonctionnera donc à 6 membres, la Maire assurant son dicastère plus le dicastère vacant des constructions.

Les membres de l'exécutif invitent les citoyennes et citoyens intéressés à donner du temps et de l'énergie pour la bonne marche des affaires communales à s'approcher de l'un ou l'autre des Conseillers.

Conseil communal

## Une information d'INFORAMA sur le frelon asiatique

Chers citoyens et citoyennes de la commune, il y a près d'une année, votre commune vous a

informé de la nécessité de signaler le plus rapidement possible les observations de frelons asiatiques sur :

[www.frelonasiatique.ch](http://www.frelonasiatique.ch)

Notre appel a été entendu : près de 300 observations ont été confirmées l'année dernier dans le canton de Berne et une cinquantaine de nids ont pu être enlevés au total. L'INFORAMA vous remercie chaleureusement pour votre soutien actif.

Pour continuer à ralentir autant que possible la propagation de cette espèce, le canton de Berne a à nouveau besoin de l'aide de la population.

**C'est important maintenant :**

Au printemps, les frelons asiatiques peuvent souvent être observés dans les zones d'habitation : en train de construire leur nid à différents endroits autour ou dans la maison ou sur des plantes en fleurs dans le jardin.

La détection précoce des nids primaires est importante, car leur élimination s'avère généralement simple, sans danger et peu coûteuse. Le canton est responsable de l'élimination des nids. Nous vous prions, ainsi que les habitants de votre commune, d'annoncer le plus rapidement possible les observations d'insectes ou de nids sur la plate-forme d'annonce officielle suisse ([www.frelonasiatique.ch](http://www.frelonasiatique.ch)) ; IMPORTANT : sans trait d'union).

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration !

## DIVERS

Région, associations, paroisses, autre.



**BIBLIOTHÈQUE  
RÉGIONALE**  
LA NEUVEVILLE

## Assemblée générale

Ordre du jour :

Nos lectrices et lecteurs sont cordialement invités à l'Assemblée générale 2025 de l'Association Bibliothèque régionale, qui aura lieu le

**Mercredi 2 avril 2025 à 18h à la bibliothèque**

Ordre du jour

- Salutations et bienvenue
- PV de l'AG du 25 mars et 3 juillet 2024
- Rapport du président et des différents dicastères
- Rapport annuel de la bibliothèque
- Démissions / nomination / admissions
- Comptes 2024 et rapport de l'organe de vérification
- Budget 2025
- Animation et projets 2025
- Divers

Le PV de l'AG 2024 et le rapport annuel peuvent être consultés sur le site [biblio2520.ch](http://biblio2520.ch), rubrique Equipe et organisation, ou à la bibliothèque sur demande auprès des bibliothécaires.

La Neuveville, le 10 mars 2025

Le Comité

Syndicat de communes de l'école des Prés-de-Cortébert  
Par M. Bernard Tschanz  
2608 Les Prés-de-Cortébert

## Assemblée des délégué(e)s

**Jeudi 8 mai 2025 à 19h30**

**Salle communale du Battoir,  
route de Lamboing 30 à Diesse**

Ordre du jour :

- Procès-verbal de l'assemblée du 24 octobre 2024
- Comptes 2024
- Rapport de l'autorité de surveillance des comptes
- Rapport de contrôle de la Préfecture
- Divers

Les Prés-de-Cortébert, le 12 mars 2025

Le président, Bernard Tschanz

## 8 I PAROISSES

### PAROISSE RÉFORMÉE DE LA NEUVEVILLE

#### Samedi 22 mars

11h30, Place de la Liberté, vente soupe de Carême au profit de l'EPER et d'Action de Carême.

#### Dimanche 23 mars

10h, à la Blanche Eglise, avec l'animateur de paroisse Christian Borle. Textes bibliques: Colossiens 3, 12 - 17 et Luc 15, 11 - 32. Cantiques: 35/19, 43/04, 22/08, 35/20, 42/09. Organiste: Sara Gerber.

#### Mercredi 26 mars

10h, salle Schwander, groupe de prière  
12h, maison de paroisse, KT cycle 2

#### Judi 27 mars

14h, maison de paroisse, projection du film « Henry Dunant, du rouge sur la croix » et goûter convivial.

#### Dimanche 30 mars

10h, à l'église de Diesse, culte régional avec le pasteur Stéphane Rouèche

*La Blanche-Eglise est ouverte tous les jours de 9h à 18h*

#### A votre service

Marianne Chappuis, pasteur, 078 768 01 66  
Marie-Laure Krafft Golay, pasteur, 032 315 11 53  
Christian Borle, animateur de paroisse, 078 739 58 28  
Sarah Holzmann, catéchète, 079 654 63 58  
Julien Neukomm, 078 632 92 49  
Secrétariat: Sylvie Augier Rossé: 032 751 10 35  
info@paref2520.ch

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet:

[www.paref2520.ch](http://www.paref2520.ch)

### KIRCHGEMEINDE PILGERWEG BIELERSEE

#### Sonntag, 23. März

Kein Gottesdienst in unserer Kirchgemeinde.

#### Pikettdienst

21. bis 31. März: Pfr. Peter von Salis (Telefon 078 741 37 64)

[www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch](http://www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch)

### PAROISSE CATHOLIQUE DE LA NEUVEVILLE

#### Messes dominicales

Dimanche 23 mars 2025, 10.00, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville.

**Soupes de Carême 2025, Bienne et La Neuveville**  
Chaque année, pendant la période de Carême, les paroisses réformée et catholique de Bienne s'unissent pour organiser les traditionnelles soupes de Carême. Les soupes de Carême sont non seulement l'occasion de partager un repas léger en bonne compagnie mais aussi de récolter des dons en faveur d'œuvres caritatives.

**Samedi 22 mars 2025, dès 11 h**  
Place de la Liberté, La Neuveville

Samedi 22 mars 2025, à 19 h

Salle de paroisse de Reuchenette, Péry-Reuchenette

Mercredi 26 mars 2025, à 12h,  
Maison Calvin, rue de Mâche 154, Bienne

Cette année, les Soupes de Carême soutiennent un programme d'Action de Carême au Guatemala, visant à accompagner les populations autochtones face aux expropriations de terres, aux projets miniers et aux défis climatiques. En partenariat avec des organisations locales, ce projet renforce les droits collectifs et individuels, promeut l'agroécologie pour améliorer la sécurité alimentaire de 4 350 familles, protège les ressources en eau de 250 communautés et valorise l'identité culturelle de 13 000 personnes. En y contribuant, les participants aident à bâtir un avenir plus juste et durable pour ces populations vulnérables.

[www.upbienne-laneuveville.ch](http://www.upbienne-laneuveville.ch)

### PAROISSE RÉFORMÉE DIESSÉ, LAMBOING, PRÊLES

#### Café Contact

Vendredi 21 mars, 13h30-16h00, Maison de paroisse, moment convivial de partage pour passer

un bon après-midi. Un transport est organisé, merci de contacter Katia au 079.347.57.88 de partage  
Rencontre suivante: Vendredi 4 avril

#### Dimanche 23 mars

10h00, culte à Nods.

#### Groupe de recueillement

Judi 27 mars, 13h30, église de Diesse

#### Dimanche 30 mars

10h00, culte régional Lac-en-Ciel à Diesse, service de voiture, voir ci-dessous

#### Service de voiture

Passage à 9h35 à l'école de Prêles / 9h40 à la Poste de Lamboing et 9h45 au centre du village de Diesse

#### Contacts

Présidente: M<sup>me</sup> Damara Röthlisberger, Les Tilleuls 6, 2516 Lamboing, 079 457 25 77

Pasteur: Stéphane Rouèche, Route de Prêles 11, 2517 Diesse, 079 429 02 80

### PAROISSE DE NODS

#### Dimanche 23 mars

10h, culte à Nods.

#### Mardi 25 mars

9h à la cure à Nods, lecture biblique et prière.

#### Dimanche 30 mars

10h, culte à Diesse.

#### Mardi 1<sup>er</sup> avril

9h à la cure à Nods, lecture biblique et prière.

#### Contacts

Marianne Chappuis, Pasteur 078 768 01 66  
marianne.chappuis@paref2520.ch

#### Catéchète professionnelle

M<sup>me</sup> Sarah Holzmann 079 654 63 58

#### Conseil de paroisse

M<sup>me</sup> Liliane Darioly, Présidente, 032 751 53 58,  
079 408 77 29, lilianedarioly@gmail.com

[www.parefnods.ch](http://www.parefnods.ch)

### EGLISE ÉVANGÉLIQUE DE L'ABRI, LA NEUVEVILLE

Vous trouverez sur le site de l'Abri le programme des cultes et des autres activités.

[www.labri.ch](http://www.labri.ch)

#### Pasteurs

Didier Suter, Antony Geiser, Laurent Cuendet  
(032/751 36 65) ou [pasteur@labri.ch](mailto:pasteur@labri.ch)

## Instantané!

### Raoul Follereau raconte...

Quand la Bible parle de résurrection il est bon de se rappeler qu'il s'agit d'abord d'un témoignage de foi. Dans les évangiles, le surnaturel et le merveilleux sont donc une manière de dire la vie malgré tout. Raoul Follereau raconte qu'autrefois dans les léproseries, les hommes étaient abandonnés de tous, ils s'enfonçaient dans le silence et la nuit. Pourtant dans une de ces léproseries, un homme souriait encore et disait même merci aux religieuses qui essayaient de le soigner. Pourquoi reste-t-il vivant quand tous les autres sombrent dans la nuit? Chaque jour, par-dessus le mur qui entoure la léproserie, un visage apparaît et lui sourit. L'homme sourit à son tour. « C'est ma femme, lorsque je la vois, je sais que je suis vivant et je lui dis merci. » Le lépreux est dans les ténèbres de la maladie, pourtant il survit, il résiste, il combat, parce qu'il sait que, de l'autre côté du mur, il y a quelqu'un de vivant qui pense à lui, pleure avec lui, le regarde et lui sourit.

Ainsi, aujourd'hui encore, je peux ressusciter chaque fois que, dans mes moments d'obscurité, je me sens rejoins par une présence qui croit en moi et espère avec moi. Si les chrétiens se réjouissent en affirmant que cette présence c'est Jésus, le Christ, à chacune et chacun d'accueillir des présences qui ressuscitent en soi la joie et la confiance!

Stéphane Rouèche

## Adresses utiles

### SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE (SMAD) LA NEUVEVILLE - PLATEAU DE DIESSÉ

Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville  
Tél. 032 751 40 61 - [www.smad.ch](http://www.smad.ch)

### SERVICE TRANSPORTS CROIX-ROUGE TAVANNES

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide? Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)  
Renseignements: lundi-vendredi de 8h30 à 11h30  
Tél. 032 489 10 03

### HOME MONTAGU ET FOYER DE JOUR

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96  
Repas à domicile: tél. 032 751 21 05  
[www.home-montagu.ch](http://www.home-montagu.ch)

### SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE RÉFORMÉE

Nouveaux horaires: le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.  
Tél. 032 751 10 35, Courriel: [info@paref2520.ch](mailto:info@paref2520.ch)  
[www.paroisse2520.ch](http://www.paroisse2520.ch)

### SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

(rue des Mornets 15): ouvert mardi de 14h à 17h30. La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact: Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12.  
[www.upbienne-laneuveville.ch](http://www.upbienne-laneuveville.ch)

### SERVICE DE L'EQUIPEMENT DE LA NEUVEVILLE

Service de garde, N° de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

### ADMINISTRATION DU CIMETIÈRE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26

### SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h. Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

### JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, ouvert du mardi au vendredi: 9h-12h / 14h-17h.  
Infos et manifestations sous [www.jurabernois.ch](http://www.jurabernois.ch).  
Courriel: [info@jurabernois.ch](mailto:info@jurabernois.ch) / Tél. 032 751 49 49

## Agenda

### MUSÉE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Fermeture saisonnière jusqu'au 3 mai 2025.  
[www.museelaneuveville.ch](http://www.museelaneuveville.ch)  
[musee.laneuveville@bluewin.ch](mailto:musee.laneuveville@bluewin.ch)

### MUSÉE DE LA VIGNE DU LAC DE BIENNE, CHAVANNES / GLÉRESSE

Fermeture hivernale. Visites guidées et locations de salles toute l'année sur réservation.  
Renseignements: Tél. 032 315 21 32  
[www.rebbaumuseum.ch](http://www.rebbaumuseum.ch) - [info@rebbaumuseum.ch](mailto:info@rebbaumuseum.ch)

### FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE MUSÉE, LE LANDERON - MAI À NOVEMBRE,

Samedi-dimanche: 14h30-17h30, entrée libre, contribution appréciée. [www.fhvl.ch](http://www.fhvl.ch).

### CAFÉ-THÉÂTRE DE LA TOUR DE RIVE

Ve 21 à Di 23.03.2025

Boogie-Woogies

Festival

Dimanche 06.04.2025 17h00

Cie Pataclown

Vendredi 11.04.2025 20h30

Thierry Romanens

Ve 25 - Sa 26.4.2025 20h30

En apARTÉ

Dimanche 27.04.2025 17h00

En apARTÉ

Dimanche 04.05.2025 17h00

Ensemble instrumental de La Neuveville

### PLATEAU VIVANT

#### RENCONTRES « Le temps de vivre »

Tous les jeudis après-midi des semaines impaires. A partir du 16 janvier de 14h30 à 17h.

+ TRANSFUSION DES SANGS

**DONNER LE SANG  
SAUVER DES VIES**

transfusion.ch